



## Réunion du gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Aïmene BENABDERRAHMANE, a présidé, ce mercredi 22 mars 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants :

### Dans le domaine de l'agriculture :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif, présenté par le ministre de l'agriculture

et du développement rural, portant déclassement d'une parcelle de terre agricole destinée à la réalisation de logements location-vente avec équipements publics d'accompagnement au niveau de la commune d'Oued Chaaba dans la wilaya de Batna.

En outre, le ministre de l'agriculture et du développement rural a présenté une communication portant diagnostic et perspective de développement des fermes pilotes.

A ce titre, il a été passé en revue le potentiel productif de ces fermes pilotes, le modèle de leur organisation ainsi que les résultats réalisés en rapport avec les objectifs qui leur étaient assignés.

Un intérêt particulier a été accordé aux volets relatifs à l'évaluation de la relance de l'investissement dans le cadre du partenariat, notamment avec les entreprises et les établissements publics du secteur de l'agriculture avec la définition d'objectifs clairs et mesurables et la fixation d'échéanciers de mise en œuvre.

L'accent a été également mis sur la nécessité d'orienter l'activité de ces fermes dans une perspective qui tend à mettre en place progressivement des exploitations agricoles de référence qui contribuent de manière tangible au renforcement des bases de la sécurité alimentaire nationale.

La nouvelle approche retenue consiste à mettre les fermes pilotes sur la voie de l'innovation et de la performance leur permettant de jouer un rôle plus marqué dans la réalisation des plans de production du secteur de l'agriculture. Ces objectifs sont déclinés à travers une feuille de route précise.

### Dans le domaine des travaux publics:

Le Gouvernement a entendu une communication du ministre des travaux publics et des infrastructures de base sur les problématiques de l'ensablement des ports et de l'envasement des barrages à l'échelle nationale.



Dans ce cadre, l'exposé a dévoilé le programme en cours de réalisation qui concerne le dragage de onze (11) ports et abris de pêche et d'un port de commerce ainsi que des opérations de dévasement qui touchent actuellement onze (11) barrages.

A l'issue de cette communication, il a été décidé de mettre en place un plan d'intervention selon un échéancier précis comportant les opérations d'études à inscrire ainsi que le mode d'action à suivre et qui tiendraient compte de la nature de ces infrastructures de base.

Aussi, il a été examiné la nécessité de promouvoir l'outil national, activant dans ce domaine, pour permettre une optimisation de la rentabilité socio-économique des investissements publics structurants dans les domaines portuaire et de l'hydraulique. L'option retenue consiste à inscrire toute cette démarche dans le cadre d'une approche globale incluant également la réhabilitation et la remise en état des infrastructures portuaires et hydrauliques.